



communes amies des forêts anciennes

EXEMPLE À SUIVRE

COMPTE ANNUEL PAR VOIE INFORMATIQUE

La commune d'Au (SG), dans la Vallée du Rhin, gagne la première édition du prix «Commune amie des forêts anciennes 2011».

PIETER POLDERVAART

Elles sont aujourd'hui plus de 550 les communes participant à la campagne «Communes amies des forêts anciennes». Mais qui se distingue particulièrement? Quelles sont les idées permettant de mettre encore mieux en œuvre la philosophie de la protection des forêts primaires dans le quotidien des autorités? Afin de le découvrir et de récompenser des performances exceptionnelles, le BMF et FUPS ont remis pour la première fois le prix «Commune amie des forêts anciennes 2011».

COHÉRENT JUSQU'AU BOUT. Le premier lauréat nous vient de tout à l'Est de la Suisse, la commune d'Au dans la Vallée du Rhin, qui est constituée des deux villages Au et Heerbrugg. Un élément a particulièrement marqué le jury: depuis l'année dernière, la commune imprime sa feuille d'avis communale sur papier recyclé. Dans la première édition du bi-mensuel édité en 3800 exemplaires, la commune a informé du changement et rehaussé les avantages environnementaux.

RAPPORT ANNUEL EN LIGNE. Autre innovation, la commune a renoncé à envoyer systématiquement les comptes annuels 2010 à chaque ménage, mais ne le fait plus que sur demande. Ainsi, au lieu des 2500 exemplaires habituels, seuls 800 ont été imprimés, ce qui a économisé 484,5 kg d'imprimés ainsi que les coûts afférents et la charge environnementale correspondante. Dans la majorité des cas, les comptes annuels finissaient probablement directement au vieux papier. Tant la feuille d'avis que les comptes annuels sont imprimés avec un bilan CO₂ neutre. En outre, lors de mandats d'impression, on veille autant que possible à sélectionner des entreprises qui mettent en œuvre des procédés utilisant peu de solvants.

DIRECTIVES SUR LE BOIS. Lorsqu'il s'agit d'acheter du bois ou des produits en bois, les directives d'acquisition de la commune donnent des prescriptions claires. Ainsi, le bois de feu, le bois de construction ou le bois de finition intérieure doit obligatoirement provenir d'une économie forestière durable: «Le bois doit être distingué par le label FSC ou Q, ou remplir des exigences comparables.»

PRIX SPONSORISÉ PAR LA CONFÉDÉRATION. Pour son comportement exemplaire, la commune obtient, outre le certificat, un chèque de 5000 francs. Le montant a été sponsorisé par l'Office fédéral du développement territorial (ARE). En outre, la publication et la remise du prix ont été soutenus par les deux entreprises de commerce de papier Fischer Papier AG et Antalis AG.

La commune d'à peine 7000 habitants obtient pour la seconde fois d'affilée une distinction environnementale: en 2010 elle avait été distinguée par le label «Cité de l'énergie». Nous reviendrons plus en détail sur ce prix dans la prochaine édition de «Forêts anciennes-Info». ☞

Au (SG) pense à l'environnement: en 2010 elle est devenue une «Cité de l'énergie», aujourd'hui elle obtient le premier prix «Commune amie des forêts anciennes 2011». Photo: SP.



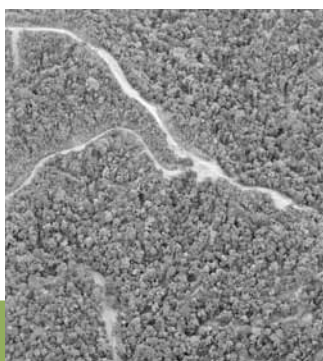
CRITIQUE À L'ENCONTRE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

Lors d'une conférence de presse organisée début juin par le Secrétariat d'État à l'Économie (SECO) sur le Gurten (BE), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) a présenté un rapport pentannuel sur la situation globale des forêts tropicales. Constat accablant: moins de 10% de ces forêts sont gérés de façon durable. Ce n'est pas surprenant, compte tenu du fait que les producteurs de bois tropicaux réunis au sein de l'OIBT n'ont pas de véritable intérêt à juguler la déforestation.

De concert avec la Société pour les peuples menacés, le Bruno Manser Fonds (BMF) a exigé que l'OIBT s'attelle enfin aux sujets brûlants des droits coutumiers autochtones ainsi qu'à la corruption dans la production et dans le commerce de bois. Sur le Gurten, le BMF a illustré ses exigences au moyen d'une exposition, à l'exemple du Sarawak. La conseillère nationale bâloise Maya Graf y a introduit la demande dans le cadre de la conférence de l'OIBT.

Les coupes rases suivent les routes

La construction de routes favorise considérablement le défrichage de la forêt tropicale. C'est ce qui ressort d'une étude menée dans l'État de Parà, dans le Nord du Brésil. Les surfaces éloignées jusqu'à 10 km d'une route seraient déboisées entre 46 et 63%, a fait savoir l'agence de presse catholique Adital en se basant sur une étude réalisée pour un musée local. Entre 40 et 50 km des routes, le taux de déboisement serait encore de 15 à 30%. Les raisons expliquant les défrichages légaux à proximité des routes seraient principalement l'élevage de bétail et d'autres activités économiques, toujours selon l'étude. Parà est constitué à deux tiers de surfaces forestières, dont au moins un cinquième aurait déjà été défriché selon Adital. ✎



Reforestation avantageuse?

Un financement supplémentaire annuel de 40 milliards de dollars permettrait de réduire de moitié jusqu'en 2030 la disparition des forêts à l'échelle mondiale. C'est la conclusion à laquelle arrive un rapport du programme environnemental des Nations Unies (UNEP) publié en juin. En outre, le taux de reforestation pourrait s'accroître de 140% jusqu'au milieu du siècle. Enfin, selon les calculs du rapport de l'UNEP, environ 10 millions de nouveaux emplois pourraient voir le jour dans le secteur forestier. ✎

Les Carpates protègent les forêts anciennes

Sept pays de l'Europe de l'Est souhaitent protéger en commun leurs dernières forêts primaires dans les Carpates. La Pologne, la Roumanie, la Serbie, la Slovaquie, la Tchéquie, la Hongrie et l'Ukraine ont signé en juin à Bratislava un protocole sensé endiguer les coupes de bois illégales. Le traité, en lien avec la Convention des Carpates de 2003, devrait garantir que la plus grande forêt primaire encore intacte d'Europe centrale soit mise sous protection étatique. Les pays comptent ainsi modifier leurs législations et être plus actifs dans l'application de celles-ci. La situation des forêts dans la région s'est rapidement dégradée depuis 1990, principalement en raison de la construction de nombreuses infrastructures. Outre des autoroutes, des infrastructures de sports d'hiver et des logements de vacances ont été construits, souvent sans autorisation et dans des zones de protection. Dans plusieurs pays, la part de forêts primaires aurait fondu à 0,5% en raison des coupes illégales, selon différentes organisations environnementales. ✎

Les routes accélèrent les coupes rases, comme ici à Sarawak / Malaisie. Photo: BMF

Édition 3_2011. Septembre 2011

«Forêts anciennes-Infos»
paraît quatre fois par an.

Éditeur:

Bruno Manser Fonds
www.bmf.ch

Infos foretsanciennes.ch:
www.foretsanciennes.ch

Infos pour les communes:
www.commune-foretsanciennes.ch

Questions et commandes:

FUPS

Case postale 705
9501 Wil

071 911 16 30

info@fups.ch

www.papier.info

Dons:

40-5899-8

mention «foretsanciennes.ch»

Responsable de publication:

Pieter Poldervaart

Bureau de presse Kohlenberg,
Bâle

Mise en page:

Wernlis, création graphique, Bâle

Traduction:

Gaïa traductions, Givisiez

Imprimerie:

Druckform, Toffen | BE

Papier:

Refutura 120 g/m², 100% papier recyclé, certifié FSC, CO₂-neutre de Fischer Papier AG